

COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 17 / 09 / 2019

Président : Jacques Issartel

Présent : Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.ff.fr

COURRIER : REVENTIN, ISLE D'ABEAU, MOIRANS FC, GUC F F, GRESIVAUDAN, CROLLES, ST PIERRE SPORT, LCA FOOT, FOUR, VOIRON / MOIRANS, DISTRICT DE SAVOIE, VOUREY SPORT, ST CASSIEN

RAPPEL : Toute demande faite par un autre moyen que la boite mail officielle du club n'est plus prise en compte. Il est demandé instamment aux clubs d'adresser leur mail concernant les féminines sur la boite mail de la commission féminine **Et non la sportive**

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES

D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT**

DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaire

DEROGATION

La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral

U 18

Les catégories d'âge parues sur le site du district ne concernent que les U 18 à 11

L'article 5 précise :

Pour les U 18 jouant à 8, dans cette catégorie, il est toujours possible de faire jouer des U14, U15, U16, U17 et U18

NOUVEAUTE

Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G

SENIORS A 11

D2

Suite au forfait tardif d'un club, la commission féminines a dû modifier le calendrier initial.
Nous sommes revenus à une poule de 10
Le calendrier est disponible dès à présent sur le site

SENIORS A 8

Suite au nombre important de manque de licences dans certains clubs, la commission féminines a décidé de ne faire jouer que les clubs ayant des licences suffisantes pour commencer le championnat.

DES LORS que les licences seront validées, les n° de grilles seront réactualisés

Tout match non joué sera considéré comme perdu

1^e phase début le 29 septembre : 6 poules en matchs aller
2 phase en matchs aller / retour

Les calendriers sont disponibles dès à présent sur le site

U18 A 8

Le championnat débutera le 29 septembre

Poule A

PAYS D'ALLEVARD, CROLLES, GRESIVAUDAN, RACHAIS 1, TOUVET / TERRASSE, ABBAYE

Poule B

RACHAIS 2, SEYSSINS, 4 MONTAGNES, GUC FF, ECHIROLLES, EYBENS

Poule C

VOUREY, LCA FOOT 38, BREZINS, LE PONT DE BEAUVOISIN, CORBELIN, VER SAU

Poule D

CREYS MORESTEL, VEZERONCE HUERT, ESTRABLIN, ST SIMEON DE BRESSIEUX, VAREZE

Le calendrier paraîtra en fin de semaine

U15

Date limite : 16 septembre

Début de championnat le 5 octobre

Equipes engagées

CHARVIEU, CORBELIN, CROLLES, ECHIROLLES, NIVOLET 1, AC N D, GR.
NIVOLAS, TOUR ST CLAIR, GUC FF, ISLE D'ABEAU, PAYS D'ALLEVARD, SUD ISERE,
VALLEE DU GUIERS, VEZERONCE HUERT, PONTCHARRA

Les clubs ayant oublié de valider leur engagement sont priés de le faire rapidement.

Prévision de poules

Poule A

CROLLES, ECHIROLLES, NIVOLET, G U C F F, PAYS D'ALLEVARD, SUD ISERE,
PONTCHARRA

Poule B

CHARVIEU, CORBELIN, A C N D, GR. NIVOLAS / TOUR ST CLAIR, ISLE D'ABEAU,
VALLEE DU GUIERS, VEZERONCE HUERT

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55

